

PROGRAMME**DIAGNOSTIC**

- 1 - Evaluation du niveau de sécurité du bâtiment suite à la visite de l'établissement
- 2 - Etude du dossier de sécurité du bâtiment (registre de sécurité, RVRAT (rapport de vérification après travaux), RVRE (Rapport de vérification réglementaire en exploitation), RVRMD (Rapport de vérification réglementaire de mise en demeure)
- 3 - Analyse des dossiers des bureaux de contrôle

FAISABILITE ET PRECONISATION

- 1 - Prescriptions réglementaires concernant le projet (rapport de la commission de sécurité compétente)
- 2 - Etudes de faisabilité du projet avec la corrélation entre l'existant et la réglementation incendie ou les normes
- 3 - Réunion d'information pour le présent projet

MISE EN OEUVRE DU PROJET

- 1 - Rédaction d'une notice de sécurité concernant le projet (si travaux)
- 2 - Rapport d'audit

OBJECTIF DE FORMATION

Assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements

INTERVENANTS ET METHODOLOGIE

Intervenants : Professionnels experts de la réglementation incendie

Méthodes application de règlement de sécurité

LE COUT DE LA FORMATION

Nous contacter

LIEU DE FORMATION

Adresse : 345 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART France

ACCES

Métro ligne 13 Porte de Chatillon - Tramway T6 Mail de la Plaine
Depuis la Gare Saint Lazare ligne L Viroflay rive droite puis T6 direction Chatillon arrêt Mail de la Plaine
Depuis le RER B Massy Palaiseau, Arcueil Cachan Bus 395 et 390

ACCESSIBILITE



- * Référent Handicap : **Monsieur Azie EUSTACHE** , téléphone : 07 61 73 20 10
- * Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- * Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- * Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

CONTACT

Site internet : www.ifps-formation.fr

